

Technicienne qualifiée et hautement qualifiée de la pêche et PMA

Technicien qualifié et hautement qualifié de la pêche et PMA



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers du support et du technique

Rubrique : Technique

Autres appellations courantes : Technicien pêche et protection des milieux aquatiques, technicien des aires naturelles protégées

ROME : /

Fiches de la cohésion sociale : /

Points de repère : classification et critères classants : Classification convention collective PPMA : niveau IV

Les finalités du métier

Dans le cadre de la politique départementale de gestion piscicole et de protection des milieux aquatiques, le technicien met en œuvre des opérations (études, suivis, travaux, etc.) sur les milieux aquatiques compris dans son périmètre d'action - en lien avec les acteurs du territoire.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses principales missions sont les suivantes :

- la réalisation d'études et de suivis des milieux aquatiques : établissement et suivi d'un plan de repeuplement dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la politique départementale de gestion piscicole et de protection des milieux aquatiques, etc.
- la gestion courante d'une exploitation piscicole : la réalisation de travaux et d'intervention en milieu naturel, réalisation de dossiers techniques et financiers pour mettre en œuvre des travaux de restauration et d'amélioration de la fonctionnalité des milieux aquatiques, etc.
- l'apport de soutien technique et scientifique aux acteurs locaux : entretien de relations privilégiées avec les responsables des structures associatives de la pêche, le conseil et l'assistance dans la gestion de leur patrimoine naturel des structures associatives de pêche dans son domaine de compétences, la promotion et la sensibilisation environnementale, la représentation de sa structure auprès des partenaires institutionnels départementaux et territoriaux

Variabilité

Le technicien qualifié et hautement qualifié de la pêche et PMA peut travailler dans diverses structures dédiées à la gestion et à la protection des milieux aquatiques.

En fonction de son expérience et de son niveau, il peut être chargé de la coordination des travaux et des interventions en milieux naturels auprès des différents acteurs ou encore intégrer des fonctions de planification et d'organisation des équipes dont il a la charge.

Technicienne qualifiée et hautement qualifiée de la pêche et PMA

Technicien qualifié et hautement qualifié de la pêche et PMA



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Réaliser des études et suivis des milieux aquatiques
- Concevoir, planifier, et gérer des projets en respectant les objectifs, les délais et les budgets
- Apporter une expertise technique et représenter la structure auprès des partenaires et institutions
- Rédiger un écrit de manière claire et synthétique

Connaissances

- Fonctionnement des milieux aquatiques et de la faune piscicole d'eau douce
- Techniques de restauration et d'aménagement des milieux aquatiques
- Réglementations en vigueur sur l'eau et les milieux aquatiques
- Biologie des espèces piscicoles, hydrobiologie et hydromorphologie
- Acteurs de l'eau et des structures de la pêche territoriaux
- Outils de relevés de terrain (GPS, lunette topo, courantomètre, etc.)
- Outils bureautiques
- Outils de cartographie et d'infographie
- Analyse statistique de données biologiques

Savoir-être

- Autonome
- Pédagogue
- Rigoureux

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau Bac (niveau 4)

Diplômes requis pour exercer le métier : Bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement, DUT génie biologique option génie de l'environnement ou tout autre diplôme dans les domaines de l'hydrobiologie, de la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles ou équivalent

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier :
Une première expérience est requise dans une fédération de pêche ou dans une structure

Spécificités de la filière

/

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : Intégration d'outils fondés sur l'IA dans les activités de gestion et de suivi des milieux aquatiques

À renforcer : Mobilisation des bases de données relatives au recensement des espèces et aux relevés de terrain

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : Connaissance et utilisation de l'IA dans la réalisation d'études et de suivis des milieux aquatiques

À renforcer : Outils de base de données - langage informatique (SQL) - statistiques, outils de valorisation des données récoltées auprès des pêcheurs

Technicienne qualifiée et hautement qualifiée de la pêche et PMA

Technicien qualifié et hautement qualifié de la pêche et PMA

Mobilités professionnelles



Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
Naturaliste	Naturaliste	/

Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
- Chargé d'études, garde, technicien de gestion (réserves naturelles de France) - Agent d'entretien des rivières (réserves naturelles de France)	- Responsable des gardes, conservateur (réserves naturelles de France) - Technicien hydrobiologiste ou de traitement des eaux (réserves naturelles de France)	/

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.